Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 9 rabiaa II 1441
24 Novembre 2020

N° 86

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2598**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2599**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2603**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2604**
Avis aux créanciers..... **2607**
Convocations
Sociétés anonymes **2608**
Sociétés à responsabilité limitée **2611**
Divers
Avis au public..... **2611**
Rectificatifs **2612**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation du capital

Société de l'Informatique de Management et de Communication «SIMAC»

SA au capital : 350.000 dinars

Siège social : 124 Rue Radhia Haddad - Tunis

I.U : 0036115D

M.F : 0036115DAM000

CNSS : 77662-62

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2020, enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare - Tunis, le 3 novembre 2020 sous le n°20705486. Quittance n°47689 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis sous le n°2020104955 en date du 10 novembre 2020, il a été décidé d'augmenter le capital social de 700.000 D pour le porter de 350.000 D à 1.050.000 D par incorporation des résultats reportés et l'attribution de 70.000 actions nouvelles gratuites de 10 D chacune réservées exclusivement aux anciens actionnaires au prorata de leur participation, et en conséquence modifier l'article 6 des statuts.

2020T01125SANB2

Société le Gallus de Sud SA

RC : B1121601996

Siège social : Route de Médenine Km 06, Zarzis 4170

Matricule fiscal : 0555428/H/N/M/000

Numéro d'affiliation CNSS : 450228-51

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire le 17/10/2020 au siège social de la société enregistré le 21/10/2020 à la recette des finances de Zarzis sous le numéro d'enregistrement 20801911 et quittance n°M077920 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises à Médenine en date du 23/10/2020. Il a été décidé l'Augmentation du capital social du 750.000 Dinars à 1000.000 Dinars.

2020X01652SANB2

LA BOITE METALLIQUE TUNISIENNE

Société anonyme de 6.500.000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba n° 43 Tunis

Identifiant unique : 0578596Y

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 décembre 2018, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi en date du 21 février 2019 sous le n° 19800820 Quittance n°18899, il a été décidé de désigner M. Mohamed Zgolli en tant que Président Directeur Général de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur (2018, 2019 et 2020).

Un exemplaire du dit procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises en date du 2 novembre 2020 sous le n°202093303 et publié au bulletin officiel n°274 dudit registre le 16 novembre 2020.

2020402390SANB2

Notice

ODYSSEE TOURISME S.A.

Augmentation du capital de 54 000 000 DT à 56 800 000 DT

Par conversion du compte courant actionnaire

MF : 0429935SAM000

Dénomination sociale : ODYSSEE TOURISME S.A.

Forme juridique : S.A.

Montant du capital social : 54 000 000 DT

Adresse du siège social : 14. Rue du commerce (ex rue 8611) Z.I La Charguia I - Tunis.

Objet social : Tourisme et hôtellerie

Durée : 99 ans Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation de capital, décidée en vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 28/6/2019, au Registre National des Entreprises Tunis: le 17/11/2020 sous le n°AC 011842020. Cette augmentation de capital se fera par conversion du compte courant actionnaire de la société Ulysse Trading and Industrial Company - UTIC- en action, d'un montant de 2 800 000 DT et la création de 28 000 actions nouvelles de 100 dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire ayant décidé à l'unanimité de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la totalité de la souscription à la société Ulysse Trading and Industrial Company - UTIC.

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise.

Délai de souscription : le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la publication de la présente notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020402391SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

Société "FARYACHT - SARL"

Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

Identifiant unique : 1337337Y

CNSS : 584371/43

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 novembre 2020, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 10.11.2020, Quittance n°M039268, enregistrement n°20501590 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 16.11.2020, sous le n°2020107153, il ressort que :

- Le capital social a été porté de un million quatre cent cinquante mille dinars (1.450.000), à un million cinq cent mille dinars (1.500.000), et ce par apport en numéraire de cinquante

Mille Dinars (50.000), et la création de 5.000 parts sociales de 10 Dinars chacune.

Comme conséquence, l'article 7 des statuts est modifié.

2020T01119SRLB2

Désignation du commissaire aux comptes

Société ALEONAT

Identifiant unique : 1270342 E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 23/10/2020 enregistré sous le numéro 20002054 reçu numéro M098025, dont deux exemplaires ont été déposés au RNE à Sfax le 17/11/2020 sous le n°2020107915, la société "KBH Audit et Conseil" Société d'expertise comptable est désigné commissaire aux comptes de la société «ALEONAT» pour les exercices 2018-2019-2020.

2020X01646SRLB2

Dissolution

Société MEGA FISH TUNISIA

Société à responsabilité limitée

Capital social : 6.000 dinars

Siège social : Route Soukra km 3 cité Ennacim magasin n°3-3052 Sfax

Identifiant unique : 1109235X

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01 juillet 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 7 juillet 2020, sous le n°20502628, Quittance n°M002811, et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 10 juillet 2020, sous le n°202044972, les associés ont décidé la dissolution à l'amiable la société et de nommer Monsieur Sofiène Masmoudi, liquidateur.

2020X01651SRLB2

Cession de parts

SOCIETE SOUVENIR VOYAGES SARL

Immeuble El Fath

71 Rue Nebles Tunis

MF : 1212508KAM000

CNSS : 0033420843

Suivant acte de cession de parts du 15/10/2020, enregistré à la recette des finances El Mourouj le 23/10/2020 quittance n°M061305, n° d'enregistrement 20103722, dont un exemplaire a été déposé au Centre National des Entreprises le 9/11/2020 sous le n°2020103759.

Il appert que Monsieur Makram Khairi a cédé à Mademoiselle Khouloud Khairi 5000 parts sociales lui appartenant de la société SOUVENIR VOYAGES.

2020402389SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Contrat de donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation d'un fonds de commerce établi sous forme d'un acte notarié le 21 septembre 2020, enregistré à la recette des finances de Nefza le 5/10/2020, quittance n°M017069, M. Mabrouk Ben Hissoune Ben Amara Romdhani transfère à titre gratuit à M. Safwen Ben Mabrouk Ben Hissoune Romdhani, la propriété de la totalité du fonds de commerce destiné au commerce d'articles en or, et exploité au local sis au 111 Avenue de la République - Nefza 9010, et ce avec tous ses éléments moraux et matériels.

Un exemplaire du contrat de donation du fonds de commerce a été déposé au siège élu : Bijouterie «El Baraka» Avenue de la République - Nefza 9010, à la disposition des personnes qui désirent présenter une opposition, si elles existent.

Me Sameh Barkouti - Notaire

Près la circonscription judiciaire du Tribunal de Première Instance de Béja

2020T01025FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié rédigé par le notaire Slim Draouil et son accesseur le 5/11/2020, le père Abdelwahab Jaouadi cède par donation, la totalité de fonds de commerce à son fils Mahdi Jaouadi exerçant l'activité de Cafétéria avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées au 11 rue la Perle cité Gazelle Nord Ariana Ariana. Il sera publié aux journaux le Quotidien et Achourouk le 13/11/2020.

2020T01108FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

M.F : 000 PA 397684/Q

Suivant acte sous seing privé en date du 6 février 2020, et enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis en date du 13/02/2020 n° de Quittance : M010723 et n° d'enregistrement : 20200404, Monsieur Bel Gasm Soltani titulaire de la carte d'identité nationale n°00437536 en date du 15/01/2018 a vendu à "LA SOCIETE LE MODELE COMMERCIAL" société en cours de constitution représentée par monsieur Belhassan Ouni titulaire de la carte d'identité n°07374542 en date du 21/9/2013, la totalité du fonds de commerce situé au n°06 Rue Sidi Abd El Hak Bab El Khadhra Tunis 1006 avec tous ses éléments corporels et incorporels, ayant pour activité la confection des vêtements.

Les oppositions doivent être adressées dans le délai légal, soit dans les vingt jours à compter de la publication de cette annonce légale au J.O.R.T, chez monsieur Belhassan Ouni à son domicile élu situé au n°50 Rue Abou Taieb El Moutanabi Oued Ellil Manouba.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Alchourouk du 14/11/2020.

2020T01128FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à Kabaria le 10/11/2020 sous le numéro 20201311 Mr Mohamed Nejem son adresse : 11 rue 10257 Kabaria Tunis a vendu tout le fonds de commerce non immatriculé : situé au 42 bis rue

10320 Ouardia 4 Tunis à Mme Sonia Djebeli son adresse 10 rue 10500 Ourdia 05 Tunis.

Toute opposition sera faite à l'adresse du fonds dans le délai de 20 jours de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aussi au journal quotidien Echourouk le 14/11/2020.

2020T01131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par A.S.S.P en date du 12-10-2020, enregistré à la recette des finances au Lac le 27-10-2020, quittance : M071110, enregistrement : M0306053, la société Mozeta dont l'identifiant unique à la RNE est : 1314194C, représentée par son gérant, a vendu à la banque Zitouna dont le matricule fiscal est : H1120822, en son représentant légal, la totalité d'un fonds de commerce exploité actuellement pour le commerce des chaussures , au local sis au complexe commercial Tunisia Mall 1 au Lac II, premier étage : E1.7, dénommé : GUY DEGRENNE, avec tous ses éléments corporels et incorporels - les oppositions des créanciers devraient être adressées au cabinet de Maître Rekik Mohamed Hédi, Avocat, 45 rue Ali Darghouth Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux : Essabah et le temps du 17-11-2020.

2020T01132FCCC2

Contrat de cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 04 et 12 Novembre 2020 et enregistré à la recette des finances de la Gare Tunis le 13-11-2020 (Reçu n°M044094 enregistrement n°20201770). Monsieur Abdelrazek Ben Rhouma Bentarboute (C.I.N n°00112980) a renoncé à la totalité du fonds de commerce à Madame Khadija Zakia Bent Rhouma Epouse Mustapha Midiéni Ben Tarboute (C.I.N n°00143119) exploité «Café 1ère Catégorie «sise Avenue 15 Octobre Lacania Wardia 1 - Tunis 1009 avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'Adresse de Monsieur Abdelrazek Ben Rhouma Bentarboute domicilié 06 Rue Mohamed Ben Alachab 1009 Wardia 1 - Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté le 19/11/2020.

2020T01133FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 14/10/2020 enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse sous le n°20201944 quittance n°M032629 la société OPTICAL LINE TRADING a vendu le fonds de commerce exploité dans le local sis à l'avenue Habib Bourguiba n°85 Sousse, pour exercer toute activité commerciale à Mme Samya Bent Mostafa Elghali CIN°00569958. Un extrait a été publié au journal "Echourouk" du 13/11/2020.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de Maître Mounir Jrad sis à la Rue Senghor Immeuble ELYOMN Sousse.

2020S01271FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Identifiant Unique : 0575313H

Par acte sous-seing privé daté du 21/10/2020 enregistré à la recette des finances de Ksibet Mediouni quittance MO23474 du 22/10/2020, Laila Ben Fadhl a cédé le FC concernant la «Boulangerie » située à la rue Mouhammed Ali Bannane.

2020S01273FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22/10/2020 et enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 3/11/2020, sous le numéro quittance M100266 et numéro d'enregistrement 20203374, Henda Hammami titulaire de C.I.N n°05309493, a vendu à Fouzia Nasralah titulaire de C.I.N n°05296054, en tant qu'acheteur la totalité du fonds de commerce exploité en tant que vente des robes, sis à 3 Souk Ejjoma Madina Atika Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez Maître Mhiri Moez sis à 23 Rue Selem Harsallah 3000 Sfax.

Un extrait de cette annonce a été publié dans le journal Echourouk du 19/11/2020.

2020X01633FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances, rue Tunis Sfax, le 11/11/2020, n°20203385, reçu n° : M078237, Sociétés Makni de chaussures a vendu à la société technique création et mode - TCM, la totalité du fonds de commerce sis à Sfax, zone industrielle poudrière 1 exploité pour la construction des talons et des chaussures, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être remises entre les mains de sociétés makni de chaussures élisant comme domicile le cabinet du maître Rim Ketata avocate rue Taher Sfar centre marhaba Sfax; dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk», en date du 14/11/2020.

2020X01634FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances Avenue République Sidi Bouzid en date du 13-10-2020 quittance MO73808 enregistrement 20206228 Chawki chouaibl a vendu à Abbes Chouaibi la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de vêtements prêts à porter au local commercial numéro 58 domicilié à l'espace municipal commercial centre ville Sidi Bouzid et c'est avec ses éléments corporels et incorporels et toutes oppositions seront acceptées chez Abbes Chouaibi cité "ennour charki" Sidi Bouzid ou au local commercial sujet de ce fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk daté le 23 octobre 2020.

2020X01639FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Avocat à la cour - Sfax

Suite à un acte sous seing privé en date du 7/9/2020, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax, en date du 3/11/2020, n° de quittance MO71515, enregistrement n°20202040 société ART DE CERAMIQUE IMEN demeurant à Sfax avenue Majida Boulila résidence loulou R.D.C 3027 Sfax, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour vente article sanitaire et céramique à l'avenue Majida Boulila résidence loulou R.D.C 3027 Sfax à la société ABDLKAFI CERAMIQUE demeurant à l'Avenue Majida Boulila n°31 Sfax. Les oppositions seront reçues entre les mains de Mm Sofiene Kosmtini sis à route Gremda km 0.5 Immeuble Madina centre esc d n°72 Sfax dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux Essabah et Le Temps du 18/11/2020.

2020X01642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes des dispositions d'un acte manuscrit enregistré à la recette des finances de Mezzouna en date du 17/11/2020 sous le n°202001516 Quittance n° M010845. Monsieur Nabil Ben Mhadheb Jedayda a vendu à Madame Hanen Ben Amor et Monsieur Esslaiem Abdessalem la totalité du fonds de commerce qui est sa propriété, sis à l'avenue de l'Environnement km 01 Mezzouna exploité en tant que café nommé «Café al baraka» avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les objections seront envoyées à Maître Chouaibi Wardi, avocat à la cour de cassation sis à l'Avenue Ahmed Tlili Sidi Bouzid dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication.

Cet avis a été publié aux journaux «Alchourouk» et «le Quotidien » en date du 19/11/2020.

2020X01648FCCC2

Vente d'un fonds de commerce sis à Sfax

Suivant un acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Sfax le 11/11/2020 rédigé par Maître Imen Hammami, enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 12/11/2020 reçu n°M073424 enregistré sous le n°20202149, Mme Sawsan Sedki a cédé à Mr Omar Regaieg la totalité du fonds de commerce sis au magasin n°1 rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la rue Tebolbi km 5.5 Sfax destiné à la vente des fruits secs et ses accessoires free Shop avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de cinq mille dinars (5.000,000 D).

Les oppositions doivent être formulées auprès de Maître Imen Hammami demeurant à l'adresse de son cabinet Immeuble el Manar bloc "c" 1er étage n°3 Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal "Echourouk" n°10669 le 18/11/2020 page 21.

2020X01649FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte du 13/11/2020 enregistré à la recette des finances d'el Manzah 6 le 13/11/2020 n°20206054 quittance n°099683.

M. Hichem Ben Abdallah; CIN n°08703186, Mle fiscal : 000CN1429546/Q, demeurant à la Rue Jawhra à Ennkhilet Ariana; a cédé la totalité de son fonds de commerce de CAFE, sis au 4 Avenue Montazah Ennahli Riadh El Andalous 2058 Ariana; à : M. Mohamed Aziz Ben Tawfik Boubaker; titulaire de la CIN n°07491649;

Le domicile élu pour recevoir les oppositions éventuelles a été fixé chez Maître Badi Ben Mabrouk, Avocat, dont l'étude est à l'imm. Misk A-19 Montplaisir à Tunis (Tel : 71 950 428).

Et cela, 20 jours au plus tard à partir de la parution du présent au JORT.

Le présent avis est paru aux Journaux : Echourouk et Le Quotidien du 20/11/2020.

2020402386FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances la Marsa le 10 novembre 2020 quittance n° 107338 enregistrement n°20205957 la société «Resto et compagnie enregistrée à la RNE sous le n° 1282059 T représentée par son gérant a vendu à la société «Avenue Food» SUARL en constitution représentée par son fondateur Mohamed Hitana, titulaire de CIN n°00467042 la totalité du fonds de commerce du local C31 C32 C33 sis à la Résidence Hannibal la Marsa Place du marché à usage de tout commerce au prix de 165.500d,000. Les oppositions se font entre les mains de Maître Ezzeddine Arfaoui, Avocat à la cour de cassation demeurant 83 Avenue Taieb M'Hiri - Tunis dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la parution de la publication au JORT.

Un extrait de la publication a été inséré dans deux quotidiens en date du 14-11-2020.

2020402388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat légalisé en date du 14 février 2020 et enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 6 mars 2020 quittance n°017034; Mme Raja Bent Fatheddine Channoufi demeurant à Cité Sidi Yahya Manzel Bourguiba, a vendu en son nom et au nom de ses soeurs et frères Anouar ; Allala ; Tamim ; Kmar ; Radhia et Oulaya en vertu de la procuration signée le 19; 25; 27 décembre 2019 et enregistrée le 3 janvier 2020 à la recette des finances de Manzel Bourguiba quittance n°00592 ; à Mr Aslam Ben Abdelkarim Abbachi demeurant à la Rue Alanbar Sidi Yahya Manzel Bourguiba Bizerte.

Tout le fonds de commerce exploité pour activité de vente de chaussures ; situé au 42 cité Hédi Chaker Manzel Bourguiba Bizerte.

Les oppositions se font au domicile de l'acheteur, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Achourouk en date du 14 mars 2020.

2020402394FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous-seing privé rédigé de la part de l'Avocate Amel Sdiri, Avocate à la cour d'appel signé entre les parties à la date du 27-10-2020, et enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela le 4-11-2020, selon reçu n°62780, enregistrement n°20202840. Monsieur Fawzi Ben Mohamed Ben Ali Juini, a vendu à la société Haroun Webmanajer tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au 19 Rue Bakestein Tunis.

Toutes les oppositions seront acceptées chez le Bureau de l'Avocate Amel Sdiri situé au 45 Rue Kaadine Tunis, et à titre secondaire au Res Promex Lot Cud 9 BL, B, Appartement S 3-2, 3 étage, 2037 Nasr 2 (Rue Hédi Nouira, Résidence (Asma) dans 20 jours dès la publication de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 18 novembre 2020.

2020402395FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite à l'acte de cession d'un fonds de commerce rédigé à Tunis le 10/11/2020, signé le 11/11/2020 et enregistré à la recette des finances Montplaisir le 16/11/2020 sous le numéro 20205277 quittance n° M079813; la société "SMB Call Center" identifiant unique 13563025, représentée par son représentant légal Abdelaziz Boufares a cédé la totalité du fonds de commerce sis au 24 Avenue du Japon - Montplaisir Tunis; en faveur de la société « La Casa»; identifiant unique 1534387J représentée par son représentant légal Abdelaziz Boufares.

Les oppositions doivent être adressées au bureau de Maître Boutheina Mziou sis au 01 Rue des Aghlabites, Bardo Tunis. Cet acte a été publié au journal «EL SABEH» en date du 18/11/2020.

2020402402FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances Ariana le 12/11/2020 quittance M095271 / enregistrement 04756924, Sté Pièces Auto El Gebsi SPAG a vendu à Nasserddine Abderahim et Mohamed Béchir Ben Hmida, le fonds de commerce sis au 01 rue Hédi Khefcha Ariana.

Toutes oppositions seront acceptées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente vente au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée le 15/11/2020 au journal la Presse.

2020402403FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente inscrit à la recette des finances Nelson Mandela le 17/11/2020 quittance n° 65743 sous n°20202993 la Sté services minute a vendu à Monsieur Abderrazek Yahiaoui tout le fonds de commerce exploité dans tous les domaines cité au 9 Avenue de la liberté Tunis.

Les oppositions prévues seront reçues dans un délai de 20 jours dés la parution au JORT à l'adresse de maître Dbara Mohamed sis au 43 avenue Habib Thameur Ariana.

2020402409FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location en date du 27/10/2020 enregistré à la recette des finances rue El Jazira Tunis en date du 28/10/2020 n° d'enregistrement 20302653 quittance n°M054006. La Société BELLY SARL M.F : 14011/B représentée par son gérant : Mr Habib Gafsi a loué à la Société Tissus Le printemps SARL M.F : 32244/V antant que gérance libre le fonds de commerce sis au magasin n°10 folio 11 avenue de France n°2 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une période de trois ans (3 ans) à compter du 30/10/2020 au 29/10/2023.

Cette annonce est parue aux journaux-Le Quotidien et Echourouk du 18/11/2020.

2020T01126FCCC3

Location d'un fonds de commerce "Gérance Libre"

Suivant acte SSP en date du 22/7/2020, enregistré à la recette des finances Sousse le 22/10/2020 sous n°20302485 Quittance n°M047458. Edrisse Ben Bouraoui Ben Mohamed Meddeb, titulaire de la CIN n°029461698, a loué à Mr Hichem Sayari, titulaire de la carte CIN n°09081661, la totalité du fonds de Commerce du local destiné vente prêt à porter sise à la rue Mohamed Karoui Sousse. Pour une durée de 1 an non renouvelable à partir du 01/7/2020 et finissant le 30/6/2021. Les oppositions se font aux mains du locataire au local concerné.

2020S01270FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un CSP daté au 19/10/2020, rédigé par Maître Mohamed Barhoumi et enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse en date du 4/11/2020, sous le n°20300155, quittance n°M034850 la société SOPAT a loué à la société «DOLCE BIO SHOPS PLUS» représentée par son gérant Monsieur Medi Trad, le fonds de commerce sis à la rue Turquie Sahloul 1 Sousse. Cette annonce est parue aux journaux «Achourouk» et «le Quotidien» du 17/11/2020.

2020S01272FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 21/8/2020, enregistré à la recette des finances Trocadéro à Sousse le 6/10/2020 sous n°20301842 Quittance n°M031763. Mr Khaled Ben Ameur Ben Amor Ben Ameur, titulaire de la CIN n°05525608 et demeurant à la Rue Ibn Rachik Cité Nouvelle Kalaa Kébira, a loué, à Mr Abderahmène Ben Ridha Ben Khamaaies Bamri, titulaire de la carte CIN n°09329702, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Café «1ère catégorie» (MF : 0721972H) dénommé San siro» sise Rue Turki n°14 Sahloul Sousse. Pour une durée de 10 ans renouvelables à partir du 01/9/2020 et finissant le 31/8/2030. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S01274FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat en date du 21/10/2020 enregistré à la recette des finances de Nemsa le 22/10/2020 sous le n° d'enregistrement 20303928 quittance M058169 Mr. Mrouen Azebi a loué à la société Mrouen Azebi représentée par son gérant Mr. Mrouen Azebi la gérance libre du fonds sis au 15 rue Ibn Tafarjine - 1002 Tunis exploité pour un restaurant et une cafétéria.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 20 novembre 2020.

2020402411FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Association la reine d'or

Adresse : 542 rue Ain Drahem Ain Mariem Bizerte

Objet : Contribuer à la préservation des herbes sauvages polyvalentes et valorisées dans les domaines environnemental et économique et la poursuite de la plantation d'arbustes pastoraux à des fins multiples et méthodes de contrôle pour collecter et nettoyer les graines des espèces automatiques les plus prometteuses

Organisation d'ateliers liés à la protection de l'environnement et au boisement, éduquer les jeunes sur la préservation de l'environnement et activer la coopération et la participation communautaire entre les apiculteurs et diverses parties.

Président : Nejib Boudhraa

Trésorier : Omar Soussi.

2020T01120APSF1

Création d'une organisation syndicale

Selon le procès-verbal constitutionnel le 02/11/2020 enregistré à la recette des finances rue Sahel le 17/11/2020, quittance n°M044542 enregistrement n°20801814.

Une organisation syndicale indépendante a été crée :

Nom : Union Tunisienne des Educateurs

Adresse : 22, rue Al-Fadl Ben Al-Muhallab, Lacania, El-Wardia 2

Objet : Amélioration des conditions professionnelles et matérielles des éducateurs

Membres : Secrétaire général : Noomen Kadri

Trésorier : Riadh Spiki

Trésorière adjointe : Rawia Ben Amor

Responsable des médias : Rabeb Dey

Responsable de la structuration et de l'organisation : Chadia Grayery

Responsable des relations avec les organisations constitutionnelles : Mahdi Issawi

Responsable de la formation syndicale : Monji Selmi

Responsable des affaires juridiques : Hani Kawader

Responsable du secteur commun : Sana Bennaser.

2020T01130APSF1

Constitution d'une association

Nom : Al OFOK pour le tourisme et la culture et le développement et la coopération internationale

Siège social : Rue Med Ali Gabès numéro 222.

Objectif :

- Travailler au renforcement de la scène touristique et culturelle de la région et travailler à son développement en recherchant des sources d'investissement pour le développement de la région.

Les membres :

Président : Mongi Abdelwahed

Secrétaire général : Boubaker Guebneti

Trésorier : Fathi Midassi.

2020R02530APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Badir Bakhwi Al-Ghadeer

Siège : Khoy El Ghadeer, Zarzis, Médenine

Objectifs :

- Contribuer à l'avancement social de : Khoy El Ghadeer

- Contribuer à la définition de la zone de : Khoy El Ghadeer et résoudre les problèmes que la région connaît.

Le président : Ali Ben Belkacem Boulaada

Secrétaire général : Afaf Ibrahim

Trésorier : Abdel Moneim Al-Ghary.

2020R02564APSF1

Constitution d'un syndic

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale élective du syndic des propriétaires du complexe résidentiel et commercial «EL AMEN» cité A.F.H. à Hergla qui s'est tenue le 29 août 2020, enregistré à la recette des finances de Sidi Bou Ali sous le n°20700670 - quittance n°M015899 du 31/8/2020, les membres du bureau ont été élus comme suit :

Président : Mr Mahmoud Mezoughi,

Secrétaire général : Mr Brahim Jadla,

Trésorier : Mr Brahim Bechlaoui, Membres :

Messieurs : Hamed Fourati, Fradj Ben Ali - Makrem Mbarki - Belgacem Bouallegue - Omar Fekki - Ahmed Hamada.

2020S01269APSF1

Création d'un Groupement de Développement Agricole

Décision de création : 18/8/2020

Date de PV : 18/8/2020

Dénomination : Groupement de la Femme Agricole "Sofretna"

Lieu d'intervention : Téboulba - Gouvernorat de Monastir

Objet de l'intervention : Encadrement de la femme rurale.

Siège : Rue Chebil Nouira 5080 Téboulba

Présidente : Chiraz Lajili

Trésorière : Naira Zardoub.

2020S01275APSF1

Création d'une Mutuelle

Nom : Mutuelle de la commune de bchelli-jercine-blidette.

Siège social : Commune de bchelli-jercine-blidette.

Objectifs : Aide financière et sociale et culturelle et des activités de loisirs.

Structure Administrative :

Président : Sofien Hamad.

Secrétaire général : Ali Akel.

Trésorier : Elaid Chtiwi.

Rapport de dépouillement : N°6508 du 02/6/2020.

2020402376APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Let' s

Siège : 11 Rue Moknes - 2010 - Manouba

Objet : Caritatif - Social.

Objectifs :

- Contribuer à fournir des dons matériels et Immatériels aux démunis

- Contribuer à l'autonomisation économique des couches sociales défavorisées et aux handicapées

- Contribuer à réaliser des activités culturelles et de divertissement

- Nouer des relations avec des associations et des organisations de même objet, à l'intérieur du pays, et à l'extérieur.

Membres constituants et comité directeur

- Hamdi Chaouachi : Président

- Ala Naghmouchi : Secrétaire Général

- Sofiene Khedhri : Trésorier

- Mohamed Rochdi Krichene : Membre

- Mohamed Mehdi Tabbakh : Membre.

2020402405APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des fans de la ville Dahmani «HANINE»

Objectifs :

- Contribuer à divers domaines de développement durable et global soutenant les efforts de l'Etat.

- Soutenir les activités sociales, culturelles, divertissements et touristiques.

- Participation à la prise en charge des équipements publics et des services environnementaux, sanitaires, éducatifs et sociaux.

- Contribuer au développement humain et à l'éducation, à la citoyenneté.

- Contribuer à l'intégration des groupes vulnérables dans la société.

- Soutenir les efforts de développement régional en adoptant une approche participative et en stimulant les initiatives privées et collectives.

Comité Directeur :

Président : Mohamed Hédi Inoubli

Vice-Président : Houssine Abidi

Secrétaire Général : Badreddine Chebbi

Trésorier : Ali Abidi

Adresse : Résidence el mouna bloc 5 App1-1 elagba 2087 - Tunis.

2020402413APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Maître Yahia Chaker

M.F : 0651581/F/P/000

Tél : 71.257.859

A la demande : Mohamed Tijani CIN n° 0474983 et Faten Meddeb CIN n°0775633,1 Rue Ibn Khaldoun Menzeh I.

Contre : Mohamed Meddeb CIN n°0335440 - 1 Rue Ibn Khaldoun Menzeh I, à la diligence de Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet de TF 128836 Tunis consistant à un terrain de 424 m² sis à Menzeh I Rue Ibn Khaldoun n°1 sur lequel est édifiée une villa composée d'un RDC de 140 m² bâtis comprenant un couloir, salon, salle à manger patio, 3 chambres, cuisine, salle de bain et WC et un étage de 115 m² bâtis comprenant un salon salle à manger, couloir, 3 chambres, cuisine, salle de bain et WC et un jardin dans lequel se trouve une petite cuisine vétuste.

Mise à prix : 953.075D.000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 22/12/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Tunis à 9H00.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2020T01127VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Rekik

Avocat à la cour de cassation

Tel : 71 723 999

MF : 0760056 W

Poursuivant : Qatar National Bank Tunisia, en la personne de son représentant légal, IU n°014247W, siège social : Avenue Cité des Sciences, Centre Urbain Nord Tunis.

Partie saisie : Mr Yaakoub Ben Ali Jebali, son domicile est à la Cité Ain Karma II Teboursouk Béja CIN n°02294646 (débiteur saisi) Mme Imen Bent Moncef Ben Abbes, son domicile est à la Cité Ain Karma II Teboursouk Béja CIN n°02294646 (épouse du débiteur saisi ratifiant l'hypothèque).

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Rekik 29 Avenue de l'Indépendance Ariana Bureau B 312.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°3792 Béja dénommé «Hana» sis à Menchia Teboursouk Béja d'une superficie de 8504 m². Il s'agit d'un terrain agricole quasi rectangulaire contenant quelques oliviers situé à la route principale Tunis Kef qui a comme limite du coté Ouest. Des autres cotés, il est limité par des terrains agricoles. Il peut être exploité dans les grandes cultures ou pour un projet industriel ou commercial.

Mise à prix : 170.080,000 DT en vertu de l'expertise de Mr Abdeljalil Guizani, l'expert judiciaire.

La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le jeudi 24/12/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Béja.

2020T01129VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci dessous mentionné le mercredi 23/12/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Houda Ayed Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 0977947 Y.

Le poursuivant : Aicha Bent Youssef Ayed, demeurant Avenue de la Liberté Khenis Monastir.

Contre : Maouiya Ben Brahim Saiidi, demeurant actuellement prison civile Mahdia - gouvernorat Mahdia.

Immeuble mis en adjudication : Terrain nu de forme oblique, aménagé et pouvant être construit inclus dans la zone municipale de la ville de Khenis. Il est situé près du cimetière de la ville susmentionnée sur une route aménagée sur la rue Abdesslem Trimech. Ce terrain est de petite taille, avec une façade de 5 mètres sur la route principale, façade est de 14 mètres et le côté est de 8 mètres ainsi sa superficie totale est de 86 m. La propriété susmentionnée est bordée par les héritiers de Faraj Bin Al-Amin - à l'est d'Al Jadidi Bin Faraj - à l'est par une route couverte de terre, et à l'ouest par Muhammad Saleh Kraim.

Mise à prix : Le mise à prix est fixée à 17.200.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S01266VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, Société anonyme immatriculée au registre du commerce sous le numéro B182331996.

En la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis. Direction régionale sise à 14 Janvier Hammam Sousse.

Partie saisie : Bechir Ben Naceur Kabboudi, débiteur hypothécaire, commerçant demeurant à Monastir Résidence El Faiez.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de la propriété sise à Menzel Hayet, délégation Zarmedine gouvernorat de Monastir d'une superficie de 9459 m², objet du titre foncier n°30799 Monastir dénommée «SKANDER».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de (2.837.700.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu mercredi le 16/12/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Sousse pour prendre connaissance du cahier des charges.

2020S01285VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Partie poursuivante : Société Etablissements Abld des Aliments Composés représentée par son syndic de la faillite Nizar Barkia demeurant à l'Immeuble Tej Bab Jebli Sfax registre de commerce B134012000 Sfax.

Partie saisie : Abdelhamid Ben Taher Fjari - Agriculteur - demeurant Route de l'Aérodrome km 6 zenkat Siala Sfax CIN 02035726 pas de registre de commerce connu Avocat.

Poursuivant : Maître Youssef Abid - Avocat Auprès de la cour de cassation, demeurant au 54 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Immeuble mis en adjudication :

255 parts indivises de l'Immeuble objet du titre foncier 78500 Sfax comprenant 528 parts d'une superficie de 528 m² sis à la Route de l'Aérodrome km 6 Zenkat Siala Sfax d'où son entrée délimitée au Sud par une rue, à l'Est par une rue, à l'Ouest Héritiers Moncef Fendri au Nord par Hafedh Maaloul. L'immeuble est clôturé des 4 cotés sur lequel est érigée une construction Inachevée d'une superficie couverte de 158 m². Son sol est carrelé, ses murs sont peints comprenant une véranda, un hall, un salon et 3 pièces, une salle de bains, une cuisine complète. Il comprend également une construction à l'extérieur au coin nord ouest d'une superficie de 28 m² comprenant une pièce, une kitchenette et des toilettes.

L'immeuble, est équipé d'eau potable et d'électricité. Son état est au dessus de la moyenne.

Mise à prix : Soixante quatorze mille quatre cent quarante trois dinars cent quatre vingt deux millimes (74.443,182 dinars) majorée des frais de justice.

Date et lieu de la vente : 23/12/2020 à neuf heures du matin et suivantes à la salle des criées immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 Rue Ahmad Aloulou Sfax l'immeuble mis en adjudication peut être visité chaque jour aux heures ouvrables. Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où a été déposé le cahier des charges ou à l'étude de l'Avocat poursuivant.

La participation aux enchères est faite par avocat. Elle est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix fixé à 24.814,360 dinars ou à la présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et à l'autorisation du Gouverneur pour les étrangers.

2020X01637VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le créancier saisissant : Jamel Ben Abdelmajid Ben Fredj Gheribi, commerçant, ayant élu adresse de notification à l'étude de son avocat Maître Mohamed El Faleh Chebbi, avocat à Kairouan, identifiant fiscal: 798454 H.

Le débiteur saisi : Agrabia Bent Mohamed Gheribi, ayant élu adresse de notification à l'étude de son avocat Maître Noomen Hammemi, avocat à la cour de cassation, étude à 12 rue de Léopold Senghor, étage 4, Sfax, selon l'exploit de détermination de l'adresse du destinataire réalisé par Monsieur Lassaad Basti - huissier de justice à Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed El Faleh Chebbi, avocat à la cour de cassation, étude à la rue 2 Mars 1934 - Kairouan.

Le bien immobilier objet de la saisie : Toutes les parts, en indivision de 205.16522 parts en indivision du morcellement de l'entier du titre foncier 16131 Kairouan nommé «HAYET» en 99550, sis à Cheraitia nord - Bouhajla - Kairouan, qui est un terrain agricole planté d'oliviers et arbres fruitiers.

La mise à prix : Le prix est fixé à quarante neuf mille quatre cent et un dinars (49401 D).

Date de l'adjudication et le tribunal devant lequel l'adjudication aura lieu :

L'adjudication aura lieu le lundi vingt et un décembre deux mille vingt (21/12/2020) à partir de neuf heures à la direction des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan.

Visite : Pour visiter et inspecter le bien immobilier contacter Maître Mohamed El Faleh Chebbi, avocat à la cour de cassation, étude à la rue 2 Mars 1934 à Kairouan ou bien l'huissier de justice Maître Adel Zouaidi, étude à l'Av. Habib Thameur à Kairouan.

2020X01650VEPA1

Vente aux enchères d'un fonds de commerce

Anouar Ben Haj Jelloul

Huissier de justice

48 Bis Rue Iran 1002 Lafayette Tunis

Mail : anouar bhj@gmail.com

MF : 597276 Q

Le créancier requérant : Monsieur Ameur Mansour son domicile élu Etude maître Walid Bahloul sis 2 bis rue El Khartoum 1002 Tunis administrateur judiciaire de la société méditerranée d'équipement SME son siège social 03 rue la mecque Ksar Said Bardo Tunis.

Le débiteur saisi : Société FBPRO SARL inscrite au registre de commerce sous le n°B012822013 sise à 53 rue Ibn Aljazar zone industrielle Sidi Daoued la Marsa Tunis.

Document exécutoire : Jugement n°43733 issu du tribunal de première instance à Tunis le 23/6/2020.

Fonds de commerce mis à la vente : local sis au 53 rue Ibn Al Jazar zone industrielle Sidi Daoued la Marsa Tunis. Utilisé pour la vente des équipements de sécurité professionnelle d'une superficie utile approximative de 80 m² se compose d'un show room - un bureau - dépôt-toilettes. Le loyer mensuel des murs est de 840 D. Le fonds mis à la vente est de la propriété de la société débitrice par sa propre création depuis août 2014.

Les éléments incorporels : la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le nom et la réputation commerciale.

Les éléments corporels : une Armoire verticale - 1 bureau - 1 chaise en sky - 2 climatiseurs - 1 étagère métallique - 1 imprimante - 1 téléphone fixe - 4 porte manteaux - 4 étagères en bois.

Mise à prix : 119.567 dinars et 250 millimes pour la totalité des éléments du fonds.116.495 dinars 250 millimes pour les éléments incorporels et 3072 Dinars pour les éléments corporels selon le rapport d'expertise fait par l'expert judiciaire Mekded Zoghlami.

Date et lieu de la vente : la vente aux enchères publiques aura lieu le mercredi 30/12/2020 à partir de 10h du matin et au plus offrant au local du fonds sis à 53 rue Ibn Aljazar Zone industrielle Sidi Daoued la Marsa Tunis.

Note :

Il n'est passible d'adhérer aux enchères qu'aux personnes qui ont dument présenté un chèque certifié d'un montant s'élevant à 11.965 Dinars 725 Millimes auprès de l'huissier il n'est aussi possible d'adjuger que les personnes qui ont présenté tout le montant et les dépenses en numéraires ou par chèque certifié de l'existence de provision.

Le vendeur est libéré de présenter les notifications survenues à l'article 190 du code de commerce concernant les opérations commerciales et les bénéfices des trois dernières années financières.

Pour visites du fonds et consultations de cahier de charges. Les intéresses peuvent contacter l'huissier de justice sus indiqué durant les horaires de travail.

2020402373VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF n°1148045K.

Partie saisie : Sami Ben Sadok Ben Ammar Chahbani, tunisien, titulaire de la CIN n°00297793, domicilié au 1 bis rue Ceres Carthage Dermech

Descriptif de l'immeuble :

- Un appartement n°C1 au 3ème étage de l'immeuble C de la résidence les Colombes aux Jardins du Lac objet du TF 182209 d'une superficie indivise de 148 m² composé d'un salon avec balcon avec SDB, WC, Cuisine et 2 chambres dont une avec SDB

- Un cellier au sous-sol objet du TF 182173 d'une superficie de 7 m2.

La mise à prix :

- Quatre cent soixante treize mille six cent dinars (473.600,000 DT) pour l'appartement et quatorze mille dinars (14.000,000 DT) pour le cellier à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 29/12/2020 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Tunis (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice avenue Beb Bnet.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilière de Tunis ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2020402404VEPA1

Vente aux enchères publiques

Les poursuivants : les sieurs et dames Aicha, Jamila, Zohrat, Abdeltif, Mohamed fils de Almi Hasnaoui, ayant élu leur domicile au cabinet de leur avocat Maître Akram Moussa sis au Kram 06 Rue Lagha.

Le copropriétaire : Mme Zina Ben Said, aucun domicile ne lui est connu.

L'avocat poursuivant : Maître Akram Moussa Avocat, 06 rue Lagha le Kram.

L'immeuble à vendre : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°57229 Tunis qui consiste en un local à usage d'habitation d'une superficie de 136 m² sis à la Rue Yoghorta n°2 Le Kram ouest - Tunis, se composant de 3 chambres à coucher, une salle d'eau, et une cuisine.

Titre exécutoire : Le jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous le n°9602 en date du 7/3/2017.

La mise à prix : est fixée à la somme de 146.000,000 Dinars sans les frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

La visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est permise chaque jour.

L'adjudication : aura lieu le mardi 22/12/2020 à partir de 9H au Tribunal de 1ère instance de Tunis I.

Conditions de participation aux enchères : Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de Tunis, et nul ne peut participer qu'après avoir consigné le tiers du prix mis au préalable.

2020402407VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Société «Stoura Editions» S.A.R.L

Siège social : Rue Ali Darghouth n°14 et 47 Tunis

RC : B117661997

MF : 0433188K

Conformément au jugement de faillite dans l'affaire n°849 datant du 4/7/2019 du Tribunal de 1ère instance de Tunis, la société «Stoura Editions», est déclarée en faillite avec toutes les conséquences juridiques qui en résultent. Le juge Monsieur Mohamed Anas Zammit est désigné juge commissaire de la faillite, et Monsieur Atef Ben Ali est désigné syndic de faillite, sis au Bureau n° C-0-2 Résidence Jihen El Mourouj 5 Ben Arous.

2020T01123VEPA2

Avis aux créanciers

Par ordonnance du juge chargé de la distribution auprès au tribunal de première instance de Tunis 2, affaire n°20, il sera procédé à la distribution de la somme (11.824 d.324) Déposée à la Trésorerie des finances Tunis le 17/9/2019, quittance numéro M025250. Suite à la demande de la caisse nationale de la sécurité sociale représentée par son avocat Mili Mahmoud Riadh contre St SMVDA Château la Reine Elisa.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit présenter sous peine de forclusion dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis les titres de sa créance par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunal.

Cet avis est rédigé conformément à l'article 466 - 467 et 468 du CPCC.

2020402380VEPA2

Distribution

(article 45 CSC)

Société de Conditionnement des Huiles - S.C.H

Société à responsabilité limitée

Capital social : 4.000.000 dinars

Siège social : la Route de Moureddine - Km 3,5 - BP n°82 - 4000 Sousse

M.F/R.N.E : N°1544712G

Le liquidateur de la société informe le public de la décision de distribuer le résultat de la liquidation (4 186 520 dt) entre les associés pour défaut de créancier.

Toute personne concernée peut s'opposer à cette décision dans les 90 jours suivants la publication de cet avis.

2020402382VEPA2

Ouverture de la procédure de règlement judicaire

Société MEDICAL WEAR SA

MF : 1176524D/A/M/000

Dans le cadre du dossier de redressement n° 920 relevant du tribunal de première instance de Tunis, il a été décidé de :

- Entamer les procédures de règlement judiciaire de la société MEDICAL WEAR SA et ouvrir une période de contrôle maximale de neuf mois,

- Désigner Madame Rim Mohamed en tant que juge commissaire,

- Nommer Monsieur Naim Kaabi en tant qu'administrateur judiciaire pour étudier le programme de sauvetage proposé par la société, l'ajuster et superviser les travaux de gestion,

- Préparer un rapport préliminaire sur la situation économique, financière et sociale de la société.

Pour plus de renseignements, contactez - le n° : 71 198 446.

2020402401VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

BIAT ASSET MANAGEMENT

Société de Gestion d'OPCVM

Agrément du CMF N° 3/2002 du 9 mai 2002

Société anonyme

Au capital social de 500.000 Dinars

Siège social : Immeuble Youssef Towers-bloc A, rue du Dinar - Les Berges du Lac II, 1053 - Tunis

Identifiant Unique : 0817876L/A/M/000

Les actionnaires de la BIAT ASSET MANAGEMENT- Société de gestion d'OPCVM sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire, qui aura lieu le lundi 14 décembre 2020 à 11 heures à l'Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 - Tunis Mahrajène et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Transfert du siège social de la BIAT ASSET MANAGEMENT;

2. Changement de la dénomination sociale de la société;

3. Ajout de l'activité «Gestion Individuelle» au niveau de l'objet social de la société

4. Mises à jour corrélatives des statuts;

5. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2020R02539SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BIAT ASSET MANAGEMENT

Société de Gestion d'OPCVM

Agrément du CMF N°3/2002 du 9 mai 2002

Société anonyme

Au capital social de 500.000 Dinars

Siège social : Immeuble Youssef Towers - bloc A, rue du Dinar Les Berges du Lac II, 1053- Tunis

Identifiant Unique : 0817876L/A/M/000

Les actionnaires de la BIAT ASSET MANAGEMENT- Société de gestion d'OPCVM sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le lundi 14 décembre 2020 à 10 heures à l'Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis Mahrajène et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la nomination des nouveaux administrateurs;

2. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2020R02540SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ASTEEL ELECTRONIQUE FOUCHANA

Société anonyme - non résidente

Capital de 720.000 € équivalent à 950.620 DT

Siège social : Avenue de l'UMA 2036 la Soukra Tunisie

Registre National des Entreprises : 0578899L

Messieurs les actionnaires de la société Asteel Electronique Fouchana sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 16 décembre 2020 à 15H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Démission de membres du Conseil d'Administration;

2. Nomination de nouveaux membres du Conseil d'Administration;

3. Pouvoirs pour formalités.

2020R02550SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société d'Industrie Alimentaire et de Conditionnement SIAC

Conformément aux Articles 32,276 et 277 du code des Sociétés

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 24 décembre 2013 et enregistré le 29 août 2014 et après l'accord de Monsieur Mohamed Hédi Mansouri de poursuivre l'opération de liquidation après obtention de tous les documents nécessaires et la réalisation d'autres exigences obligatoires et nécessaires.

Et suite à la non réalisation des dites et conditions et exigences jusqu'à ce jour, il n'a pas été procédé à l'inscription de la décision de nomination dudit liquidateur et sa publication au journal officiel en application de l'article 32 du code des sociétés, il est aviser de convoquer l'assemblée générale des actionnaires de la SIAC pour discuter de toutes ces questions et obstacles et trouver les moyens de les surmonter et statuer sur les termes d'un nouvel accord pour une nouvelle réunion à ce sujet au siège de la Société Tunisienne du sucre sis au 70 Avenue de la Liberté, Tunis, le samedi 19 décembre 2020 à 10 heures du matin.

2020R02562SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord

Société anonyme

Au capital de : 6.500.000 DT

Registre de commerce : B1101441997

Matricule fiscal : 001801GAM000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 16 décembre 2020 à 12H au siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2019.

4. Lecture du rapport du Conseil d'Administration du Groupe Société Sousse Nord relatif à l'exercice 2019.

5. Lecture des rapports du commissaire aux comptes du groupe Société Sousse Nord relatifs à l'exercice 2019.

6. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers consolidés de la Société arrêtés au 31 décembre 2019.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

9. La démission d'un administrateur et la nomination d'un autre.

10. Fixation du montant des jetons de présence.

11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.

2020S01268SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud «SOPISUD»

Société anonyme

Au capital de 6.250.000 DT

Siège social : Complexe Administratif et Commercial Rue Mansour Elhouch Médenine

Numéro d'affiliation CNSS : 316889-87

Identifiant unique : 1073931W

Les actionnaires de la Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud "SOPISUD" sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 22 décembre 2020 à 10h au bureau de la «STRC» avenue Habib Bourguiba à Tunis; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du plan de redressement de la société ;

2. La question de poursuivre l'activité de la société ;

3. Modification de l'article 03 du statut de la société intitulé «objet social» ;

4. Donner pouvoir au représentant légal de la société pour faire dépôt et publication nécessaires.

NB : Les documents relatifs à l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020X01654SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

CENTRALE SOLAIRE DE BIR EL HAFFAY

Société anonyme

Au capital de 5 000 000 dinars

Siège social : 36, rue de l'Uranium - ZI Sidi Daoud - 2046 - La Marsa - Tunisie

Identifiant unique : N°1626043 W

Messieurs les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 décembre 2020 à 9 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31/12/2019 et des rapports des commissaires aux comptes;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2019

- Affectation du résultat;

- Approbation des conventions réglementées par l'article 200 du code des sociétés commerciales;

- Quitus à la direction générale et aux membres du Conseil d'administration;

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

2020402383SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Eo DATA CENTER SA

Siège social : Z.I Infidha Lots n°47-48 Sousse

UI : 1090273G

Messieurs les actionnaires de la société «EO DATA CENTER» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 17 décembre 2020 à partir de 10 heures au siège social de la société sise à Z.I Infidha lot n°47-48 Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation ;

2. Approbation du rapport du conseil d'administration;

3. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes;

4. Approbation de la suppression du droit préférentiel de souscription;

5. Approbation d'une augmentation du capital par conversion de créances;

6. Modification de l'article 7 des statuts relatifs au capital social ;

7. Attributions de pouvoir;

8. Pouvoirs.

Les actionnaires délibéreront sur les ordres du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2020402385SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

(Exercice 2019)

Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane

Société anonyme

Au capital 2.500.000 D.T

Kef Centre - Av. Mongi Slim - 7100 Le Kef

Identifiant Unique : 1234640H/A/M/000

Le conseil d'Administration de la Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane a l'honneur d'inviter tous les actionnaires de la société à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 13 janvier 2021à 9h du matin aux Bureaux de Tunis de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, sis à Tunis, 9, rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de tenir l'Assemblée Générale après le 30 juin 2020;

2. Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019;

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2019;

4. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations visées par l'article 200 nouveau et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019;

6. Quitus aux administrateurs ;

7. Procédure de dépôt, d'enregistrement et de publication.

2020402392SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane

Société anonyme

Au capital 2.500.000 D.T

Kef Centre - Av. Mongi Slim - 7100 Le Kef

Identifiant Unique : 1234640H/A/M/000

Le conseil d'Administration de la Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane a l'honneur d'inviter tous les actionnaires de la société à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 13 janvier 2021 à 10h du matin aux Bureaux de Tunis de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, sis à Tunis, 9, rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de la restructuration financière de la société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales ;

2. Procédure de dépôt, d'enregistrement et de publication.

2020402393SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société KARTHAGO PRIVATE JET

S.A au capital de 5.000.000 dinars

Siège social : 8 Bis, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis

Identifiant unique : 1042809Z

Messieurs les actionnaires de la société Karthago Private Jet, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu mercredi 16 décembre 2020 à 10 heures au siège social de la société Al Karama Holding sis à la rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers individuels de l'exercice 2019 ;

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2019 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

- Fixation des jetons de présence ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020402408SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

Compagnie des transports par pipe-lines au Sahara

TRAPSA

S.A au capital de 7.195.200 dinars

Siège social : 118, Avenue de la Liberté 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant unique : 0000257 A

Les actionnaires de la Compagnie des Transports par Pipe-lines au Sahara (TRAPSA) sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 16 décembre 2020 à 9h30 mn à l'Hôtel "LAICO", Avenue de Mohamed V, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard enregistré pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire,

2- Ratification de la nomination d'administrateurs,

3- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2019,

4- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice 2019,

5- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2019,

6- Approbation des conventions citées à l'article 200 du code des sociétés commerciales,

7- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

8- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration,

9- Quitus aux administrateurs sur la gestion de l'exercice 2019,

10- Attribution d'une indemnité aux membres du Comité Permanent d'Audit,

11- Renouvellement des mandats des administrateurs.

2020402410SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne du Réseau Ferroviaire Rapide

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Yamama, rue du Lac Huron, 1053 les Berges du Lac, Tunis

M.F : 10 12896Z/A/M/000

R.C : B2451512007

Messieurs les actionnaires de la Société du Réseau Ferroviaire rapide de Tunis «TRANSFER» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 15 décembre 2020, à 10 heures, au siège social de la société sis à l'Immeuble Yamama, rue du Lac Huron, 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2019

5. Quitus aux membres du conseil d'administration

6. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019.

7. Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration.

2020402426SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

Société ESSID LIL KHAIRAT ELFILAHIYA «s.a.r.l»

Capital social : 10 000.000 dt

Mtl Fiscal : 0772092 P/N/M/000

Siège social : Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul

- Tous les associés de la «Société ESSID LIL KHAIRATE ELFILAHIYA Sarl» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 15/12/2020 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Dissolution de la société et partage d'active.

- Nomination d'un liquidateur.

2020R02557SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société : TUNISIA OIL TOOLS

Siège social : 14 Lac Victoria Immb Flamingo Bloc B12 Les Berges du Lac

Capital : 150.000 dinars

RC : B0194162016

MF : 1455562P A M 000

Messieurs les associés de la société TUNISIA OIL TOOLS. Sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le 14/12/2020 à 09:52 à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3/ Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société pour l'exercice 2019.

4/ Approbation des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2019.

5/Affectation du résultat de l'exercice 2019

6/ Restriction pour les associés d'être un associé ou actionnaire dans une société ayant le même objet social que la société Tunisia Oil Tools pendant la période de détention de parts sociales au sein de la dite société.

7/ Quitus pour gérance

8/ Pouvoirs pour formalités.

9/ Questions diverses.

2020R02559SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"Société Planete Gourmets"

Société au capital 1000,000 dinars

Matricule fiscal : N°1641828M

Siège social : N° 01 rue Tamaghza cité militaire jardins Owaina Tunis

En vertu de jugement en référé n°22098/2020 émanant du tribunal de première instance de Tunis le 14/8/2020, Mme Sameh Khmiri a été nommée administrateur judiciaire pour la convocation d'une assemblée générale de la société "planet gourmets" au délai de 60 jours de la date de jugement. Les partenaires de Planète Gourmets sont invités à assister à la séance plénière ordinaire prévue le mardi 15 décembre 2020 à 14.00 heures de l'après-midi dans le bureau de l'administrateur judiciaire situé 48 rue Iran, au deuxième étage, bureau n° 05 Lafayette à Tunis, pour examiner l'ordre du jour suivant :

- Consultation les états financiers de la société.

- Etude de la situation financière de la société.

- Divers.

2020402396SRLB3

DIVERS

Avis au public

Perte de Certificat de propriétaire

Suite à l'attestation de perte n°433 datée le 02/11/2020 déclare Mr Mohamed Salah Ben Abdel Hamid El Kbaier titulaire de la carte d'identité nationale n°04141927 émise à Tunis le 4/12/2019 la perte du certificat de propriété n°15/33790 Object du titre foncier n°64331 sise à Monastir.

2020S01187DIVD2

Avis

Mr Anis Ben Habib Hadj Taib titulaire de la C.I.N. n°05283922 avise être propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 900 m² renfermant une maison entre les routes de Gremda et Lafrane km 8 Sfax limitée au Sud par Lajmi, à l'Est par un passage, au Nord par Mnif et à l'ouest par Aloulou

Que son titre de propriété étant perdu, il veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Mohamed Hentati et Zouhir Kallel

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X01635DIVD2

Avis

Madame Naima Medhioub déclare par la présente en tant que représentante juridique de la SOCIETE CHAHIA que cette dernière a perdu l'acte de propriété de Hbib Kanaab et ses quatre originaux d'une parcelle de 18000 m² sise à la Route Mahdia km 16 Sfax objet d'achat du 4/4/2018 acte notarié de Mounir Dammak et Sameh Jarraya d'où nécessité de rétablir cinq copies conformes, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire Maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2020X01643DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Amin Henteti déclare par la présente qu'il a perdu les deux actes de propriété d'une parcelle de 614.25 m² sise à la route Manzel Cheker km 3 Sfax objet d'achat du 4/5/2013 acte notarié de Estabrak Ben Saleh et Yacine Rebai et d'achat du 25/7/2014 acte notarié de Yacine Rebai et Neji Baklouti d'où nécessité de rétablir deux copies conformes, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2020X01644DIVD2

Avis

Madame Zohra Ben Elwarda déclare par la présente qu'elle a perdu l'acte de propriété d'une parcelle de 450 m² sise à la route de l'Aéroport km 7 Sfax objet d'achat du 12/9/1991 acte notarié de Abdelaziz Abid et Zouhair Kallel d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cet avis.

2020X01645DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Amin Bouattour annonce qu'il possède un terrain de 214.18 m² sis entre route de Tunis et Taniour km 3.5 Sfax son titre de propriété a disparu et il désire se faire délivrer une 2ème copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 70 jours.

2020X01647DIVD2

Perte d'un acte

Jamila Krid annonce la perte de son acte de propriété d'un lot de 214 m² sise à la route Tunis km 9 Sfax. Elle veut extraire un deuxième original.

Tous ceux qui ont opposition doivent l'annoncer chez le Notaire à Sfax Mohamed Ayadi dans un délai de 70 jours.

2020X01653DIVD2

Avis

Mohamed Ben Amara Ben Ali Hssinii titulaire de la carte d'identité nationale 05952026 délivrée le 02 octobre 2019 annonce qu'il a perdu son certificat de propriété et aussi le titre foncier n°33902 Sidi Bouzid nommé et connue par «HINDA» cité à Ouled Hafouz Sidi Bouzid se fait pour l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne selon certificat de perte n°2297.

2020X01655DIVD2

Perte de titre foncier

Mme Salha Kafila Bouhafa Epouse Aleya Titulaire de CIN n°00494727 délivrée le 15 juillet 2020 demeurant 17 Rue Duran Angliviele Cité el Mahrajene 1082 Tunis déclare la perte du Certificat n° 08/45464 du 18/6/2020 titre foncier n°23926 à Médenine selon Certificat de perte délivré le 16 novembre 2020 sous le n°2081 par le Centre de Sécurité Nationale Ariana Nord.

2020402377DIVD2

Rectificatifs

Rctificatif

Annonce n°2018B00582SRLB2 parue au JORT n°41 du 5 avril 2018 concernant la Société de Matériaux de Construction FG.

Lire :

…. au 14/3/2018.

Au lieu:

…. au 27/02/2018.

2020X01659RECZ9